

# COMMUNIQUÉ

## Lutte contre les violences sexistes et sexuelles

**Les violences contre les femmes sont omniprésentes dans la société comme au travail, les chiffres sont éloquent même s'ils sont largement sous-estimés, du fait de la difficulté pour les victimes de parler ou de porter plainte.**

Quelques chiffres :

- Chaque jour, il y a **227 viols ou tentatives de viols**, dont **5% ont lieu au travail**.
- 1 femme sur 5 aurait été **victime de harcèlement sexuel** au cours de sa vie professionnelle.
- 70% des victimes de harcèlement sexuel au travail n'en ont pas parlé à leur supérieur ou à leur employeur, **30% n'en ont parlé à personne**. Seules 5% déposent plainte.

**C'est pour libérer la parole des salarié(e)s, victimes ou témoins, que la CGT s'engage chaque jour pour l'égalité entre les femmes et les hommes et contre toutes formes de domination.**

**Victimes ou témoins, composez le 39 19**, numéro gratuit et anonyme. Ce service répond à toutes les formes de violences : violences physiques, verbales ou psychologiques (à la maison ou au travail).

**Et à TF1 ? Les employeurs ont la responsabilité de protéger les salariés :**

- **Règlement intérieur TF1-SA** : « L'employeur, avisé de tout fait supposé ou établi de harcèlement moral ou sexuel procède, sans délai, à une enquête et prend les dispositions nécessaires pour remédier à cette situation ».

- **Code du travail** : « En vertu des articles L 4121-1 à 5 du code du travail, l'employeur a une obligation de prévention et de protection en matière de santé et de sécurité des salarié(e)s.


La jurisprudence a aussi consacré une obligation de résultat sur le sujet.

L'article L 1153-5, « L'employeur prend toutes dispositions nécessaires en vue de prévenir les faits de harcèlement sexuel, d'y mettre un terme et de les sanctionner ».

En cette période de libération de la parole des femmes, la CGT-TF1 veillera au respect de ces obligations. Et suivra particulièrement, avec la CGT de France TV, la plainte déposée, pour harcèlement à l'encontre du directeur de la rédaction de LCI, pour des faits qui remonteraient à 2012-2013 (Période durant laquelle il était directeur de la rédaction de France 2).

**La CGT-TF1 se tient à la disposition des salariés souhaitant un conseil ou un accompagnement.**

Coupon à renvoyer




### Comment AGIR ?


Venez nous rencontrer afin de répondre à vos questions,  
A notre bureau syndical où Corinne vous accueillera : 3<sup>e</sup> étage Aile SUD TF1  
Vous pouvez également nous joindre au 01.41.41.12.97.  
Si vous souhaitez dès maintenant vous engager pour défendre vos droits :  
Remplissez ce coupon avec vos coordonnées et nous vous contacterons :

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

**Tél.** : ..... **E-Mail** : .....@.....

**A retourner à la CGT-TF1 :**  
3<sup>e</sup>ème étage aile SUD- alv.14 - Boite aux lettres N°99 (aile Nord)

@CgtTf1 

www.cgt-tf1.fr 

**Mais où commence le Harcèlement ? Qu'est-ce que le Sexisme ?**

Exemples de comportement	DÉFINITIONS
Exprimer poliment dans un contexte adapté son envie de connaître une personne ou de la revoir, et respecter son éventuel refus	SEDUCTION
Faire des blagues sur les blondes	SEXISME
Faire un commentaire sur le physique ou la tenue d'une personne qui n'a rien demandé ou qu'on ne connaît pas	SEXISME
Tenir des propos salaces	HARCELEMENT SEXUEL
Faire un commentaire sur les fesses ou les seins d'une personne qui n'a rien demandé	HARCELEMENT SEXUEL
Insister après un refus ou une absence de réponse	HARCELEMENT SEXUEL
Afficher des images à caractère pornographique sur son lieu de travail	HARCELEMENT SEXUEL
Envoyer des SMS ou mails sexuels à une personne qui n'a pas consenti à ce « jeu »	HARCELEMENT SEXUEL
User de sa position pour obtenir un acte de nature sexuelle	HARCELEMENT SEXUEL
Menacer une personne pour qu'elle accepte des avances	HARCELEMENT SEXUEL
Toucher/pincer les fesses/les seins en dehors d'un rapport mutuellement consenti	AGRESSION SEXUELLE
Embrasser une personne par surprise ou contre son gré	AGRESSION SEXUELLE



**STOP AUX VIOLENCES  
SEXISTES ET SEXUELLES**

 **39 19 - Appel gratuit et anonyme**

Et pour plus d'infos, un guide sur le site de la CGT,

